



Calendrier Mai 2021

Mercredi 5	Permanence rencontre	local tous	17h30
	Volontaires		
Samedi 8	Cours Paleo	local inscrits	14h00
	Bruno Gachet		
Mercredi 12	Paleo Lecture d'actes	local tous	17h30
	Jean Marc Dufreney		
Mercredi 19	Permanence rencontre	local tous	17h30
	Volontaires		
Jeudi 20	Relevés Dépouillements	local tous	14h30
	Désiré Marcelin, Thierry Deléan		
Jeudi 20	Formation Débutants	local tous	17h30
	Josette Limousin, Odile Romanaz, Pierre Gret.		
Mercredi 26	Permanence rencontre	local tous	17h30
	Volontaires		
	JUIN 2021		
Mercredi 2	Permanence rencontre	local tous	17h30
	Volontaires		
Samedi 5	Cours Paleo	local inscrits	09h00
	Bruno Gachet		
Mercredi 9	Permanence rencontre	local tous	17h30
	Volontaires		
Mercredi 16	Paleo Lecture d'actes	local tous	17h30
	Jean Marc Dufreney		
Jeudi 17	Relevés Dépouillements	local tous	14h30
	Désiré Marcelin, Thierry Deléan		
Jeudi 17	Formation Débutants	local tous	17h30
	Josette Limousin, Odile Romanaz, Pierre Gret.		
Mercredi 23	Permanence rencontre	local tous	17h30
	Volontaires		
Mercredi 30	Permanence rencontre	local tous	17h30
	Volontaires		

Compte rendu d'Assemblée Générale.

Cela était prévu, programmé, projeté. L'Assemblée Générale de Maurienne Généalogie n'a pas pu se dérouler normalement, c'est-à-dire avec la présence des adhérents. Vous avez, dans l'ensemble, participé à cette Assemblée par correspondance qui a eu au moins le mérite d'exister et de permettre aux « extérieurs », maurienais exilés pour la plupart, de participer et de s'exprimer par leur vote au même titre que les locaux qui, eux non plus, n'ont pas eu accès aux locaux de l'Association. Lors de la dernière Assemblée, (celle de 2018) entre présents et représentés, 49 adhérents s'étaient manifestés. Cette fois, ce sont 78 adhérents qui se sont signalés et ont participé. Dirions nous que le confinement a quelquefois du bon ? Les tableaux suivants vous donneront une idée des différents votes tels qu'ils ont été enregistrés par le Bureau, suivant le protocole élaboré à l'avance et qui vous avait été exposé lors de la présentation de l'Assemblée Générale 2019/2020.

Votes oui

AG 2021	total	moral	tresor	projet	bu-reau
doodle	57	53	53	53	53
internet	12	11	11	12	12
courrier	9	9	9	9	8
total	78	73	73	74	73

Votes non

moral	tresor	projet	bu-reau	abst	nul
0	0	0	0	0	4
0	0	0	0	2	0
0	0	0	0	1	0
0	0	0	0	3	4

Les votes « nul » sont le fait d'adhérents qui ont coché les deux cases « oui » et « non ».

Le rêve passe.....

Au royaume d'Utopie, le passe-temps favori est le rêve. Nous devons être citoyens et sujets de ce beau pays où tout est permis, où il fait (presque !) toujours beau, où les gens sont aimables, serviables, toujours souriants.

Chaque mois, fidèlement, nous nous astreignons à élaborer un joli petit calendrier dont nous savons qu'il ne servira à rien, mais sait-on jamais ?

Peut être, un de ces matins, nous dira-t-on que c'est terminé, que ce ne fut qu'un cauchemar qui se termine et que notre vie va reprendre là où elle s'est arrêtée, alors continuons à rêver et à nourrir cette illusion. Obstinons nous à vivre !

Pierre Blazy.

L'Assemblée Générale 2019/2020 est donc terminée et entérinée. La forme en est sans doute assez peu conventionnelle et nous aurions tous aimé pouvoir nous réunir et mettre en œuvre la belle amitié et la bonne humeur qui président à nos rencontres. Croisons les doigts pour que la prochaine soit la bonne et que nous puissions enfin oublier ces épisodes désolants.

D'autre part, l'Assemblée Générale a entériné la réduction de 10€ qui sera consentie sur la cotisation 2022 à tous les adhérents ayant réglé leur cotisation 2021 avant le 31 mars.

Le Bureau ayant été intégralement reconduit, vous trouverez en dernière page du présent bulletin la liste des membres avec leurs attributions.

Enfin, les chèques qui avaient été réclamés en vue de l'Assemblée Générale 2019 et qui, devant se tenir en 2020, fut victime d'une protéine sauvage ne seront pas présentés en banque (ils sont d'ailleurs, pour la plupart, périmés) et seront purement et simplement détruits par nos soins.

Pierre Blazy avec l'aide éclairée de Jean Marc Dufrenoy

Un Globe trotter bienfaiteur : Paul GROS

En 1820, il part en voyage en Terre Sainte. Ce qui est remarquable, c'est qu'il a écrit son carnet de voyage. Ce carnet se compose de 47 pages remplies d'une écriture régulière, fine, aisée avec des fautes d'orthographe et de syntaxe qui n'empêchent pas du tout la compréhension. Il part de Lyon, passe trois semaines à Aussois vers mi-novembre et fait le voyage en grande partie à pied ; en Italie, d'abord pour aller sur l'Adriatique à Notre Dame de Lorette ; ensuite il revient vers Rome où il rencontre le pape puis il remonte vers Gênes où il embarque le premier avril 1821. Il a dû partir avec très peu d'argent mais avec des lettres de recommandations.

Le début du carnet n'est pas engageant car le style est télégraphique « avoir passé neuf jours à la Grande Chartreuse, près de Grenoble et de là redescende à Grenoble et avoir passé à Chambéry, avoir passé trois semaines dans ma famille ... » C'est la seule phrase où il parle de sa famille.

Cela ressemble au début à des notes pour un guide de voyage.

Petit à petit son style devient plus libre, à partir de là, on sent qu'il veut s'adresser à quelqu'un, laisser trace de ce voyage pour les générations futures. Il parle avec beaucoup d'émotion des lieux saints et de ce qu'ils évoquent pour lui. Il raconte aussi des faits très simples comme lorsqu'il va aux bains turcs dont il nous fait une description détaillée « L'on m'a fait entrer dans un endroit où je croyais d'étouffer de tant qu'il faisait chaud ; l'on m'a fait coucher sur le marbre de manière que je sue comme si j'étais dans un four... ». Il a des remarques très personnelles qui peuvent nous paraître bien naïves : « J'ai observé que les arabes écrivent à rebours » avec une note d'humour « ils m'ont offert une de leur chaise, c'est à dire par terre ». Il a un esprit très curieux, il veut tout voir, tout savoir, tout essayer. Il sait se faire apprécier des autres : à son embarquement, apparemment il ne connaît personne, il mange sur le pont du bateau, pour le retour, il passe pour domestique du consul de Syrie et profite donc du repas. Il laisse transparaître ses idées politiques : « les francs-maçons ... je sais très bien que toutes les révolutions viennent d'eux parce qu'ils ne veulent ni trône ni autel. » Plus loin, il parle d'un compagnon de voyage : « il avait tous les ouvrages de Voltaire, je lui disais que s'il voulait me les donner je les mettrais au feu tout de suite et que Voltaire était le plus mauvais gueux qu'il y eut sur terre. » Idées qu'il faut remettre dans son contexte à lui qui est né en 1789. C'est un homme d'une certaine culture, il a déjà voyagé puisqu'il compare en quelques mots les musées de Paris et

de Rome « J'ai été voir le musée, j'ai trouvé qu'il était moins garni de tableaux que celui de Paris, mais beaucoup plus beau par son architecture et sculpture le tout en marbre. ». Il sait communiquer avec les gens, il parle forcément le patois d'Aussois, le français et l'italien.

Paul Gros, à 82 ans, est devenu bienfaiteur de la paroisse d'Aussois. Voici le discours prononcé par « M. le maire d'Aussois en 1871 à M. Paul Gros, fondateur de la maison des sœurs de Saint Joseph, directrices de la salle d'asile et de l'école communale des filles à Aussois Vénéré bienfaiteur,

« Dans cette circonstance mémorable, je suis heureux de venir au nom de la commune vous exprimer notre profonde gratitude. Vos bienfaits sont nombreux et magnifiques et la reconnaissance que nous vous devons ne s'effacera jamais de notre souvenir.

Votre nom gravé dans la pierre sera imprimé dans nos cœurs. Le don que vous venez de nous faire est un des plus beaux et des plus nobles.

Vous avez contribué à instruire la jeunesse et par là à la rendre meilleure et ainsi régénérées dans ce pieux asile les familles deviendront plus chrétiennes. C'est un de ces bienfaits que les hommes ne pourront pas récompenser. Dieu seul est assez riche et assez libéral pour le reconnaître dignement.

Pour nous néanmoins tant que nous aurons un cœur, nous vous serons reconnaissants et toutes les générations de la commune s'inclineront avec respect et diront avec amour : merci au bon vieillard qui se dépouille pour le bien de ses compatriotes, merci à ce bienfaiteur généreux qui termine sa vie déjà si pleine par l'œuvre la plus belle et la plus grande. »

Paul Gros ne donne pas une maison mais de l'argent pour la construire :

2000 F le 20/04/1870,

2000 F en juillet 1870,

1000 F en mars 1871,

1000 F en septembre 1871.

La construction a coûté en tout 7500F. L'ouverture de l'école enfantine date du 8 avril 1872.

Comment a-t-il gagné toutes ces richesses ?

On le croyait religieux, puisqu'il logeait presque toujours dans des établissements religieux, qu'il a rencontré le pape à Rome ... quel qu'un a même pensé qu'à son tour, il avait accompagné des pèlerins en Terre Sainte, il n'en n'est rien. Lorsqu'il se marie à Lyon, en 1845 avec Marie Vaisseaux, il est écrit qu'il est négociant. Lorsqu'il se retrouve veuf et sans enfant, il donne 400 francs à chacun des enfants de son frère François (archives familiales conservées à Aussois), c'est une belle somme quand on la compare au prix de la « maison des sœurs ».

Ensuite, il veut que sa richesse revienne à ses petits-neveux sous forme non pas matérielle, car ils étaient trop nombreux, mais sous forme intellectuelle, voilà pourquoi il aide à la construction d'une école. Depuis la construction de l'école maternelle, cette maison est devenue la maison paroissiale et le nom de Paul GROS est bien gravé sur la porte d'entrée, comme l'avait promis le maire dans son discours de remerciement.

Relevé par Marie Jo Berger.

Ooooooh !!!

Pendant le siège de Paris par les Prussiens, de septembre 1870 à janvier 1871, les parisiens affamés ont parfois mangé du chien. « On pensait que ce régime inculquerait aux femmes des principes de fidélité, » remarque Aurélien Scholl, « pas du tout, elles ont exigé des colliers ! »

Une histoire de cloche.....mais si !

Saint Sorlin d'Arves, 1909.

« La deuxième cloche datait de 1829. Elle avait été fondue à St Sorlin en même temps que la grosse par les frères Vallier. Elle donnait sensiblement le « la » naturel, mesurait 0m,90 de diamètre. Elle fut cassée en 1909, à la sépulture de Didier Jean Marie, 1er époux de Mme Balmain Charles de Casimir. Le battant s'étant détaché, le sonneur (Mr Jean Marie Coche de Cluny) continua de sonner en la frappant extérieurement avec le battant.

De 1909 à 1937, St Sorlin n'a eu qu'une seule cloche en service, la grosse qui mesure 1 mètre de diamètre et donne le « sol ».

La souscription fut lancée en avril 1937. Mr Baudray Henri, Maire, promit que la commune et le Bureau de Bienfaisance subventionneraient le projet jusqu'à concurrence de la moitié de la somme.

Le Bureau de Bienfaisance vota 2000 francs à l'unanimité des 4 membres présents (Mrs Henri Baudray, Pierre Vincent Baudray, Jean Marie Novel d'Albert et Albert Balmain des Choseaux).

A la réunion du Conseil Municipal, Mrs Jean Marie Didier et Henri Balmain de Jean Marie faisant une opposition systématique à tous les projets de M. Baudray, Maire, le Conseil ne fit qu'approuver la délibération du Bureau de Bienfaisance, sans voter de subvention municipale. De généreux souscripteurs vinrent heureusement combler cette lacune et permirent même de remédier à la suspension défectueuse de la grosse cloche dont les axes furent changés et placés sur coussinets à billes...La cloche fêlée fut descendue par Mrs Henri Baudray, Clément Sibué, Charles Balmain (Cante) et Albert Didier (Patron). On la fit basculer dans le cimetière et elle fut conduite à Annecy par Mr Jean Louis Bernard.

Elle fut fondue le 27 octobre et était en gare de Saint Jean de Maurienne le 7 novembre. Elle fut montée avec tout son matériel de pose (802 kgs) par Mr Martinier, entrepreneur..

Sa bénédiction solennelle eut lieu le 11 novembre 1937 par Monseigneur Grumel, évêque de Maurienne, assisté de Mr le Chanoine Mollard, supérieur du Grand Séminaire, Mr le Chanoine Henri, curé de la cathédrale, de Mr l'abbé Joseph Favre, curé de Saint Jean d'Arves, de Mr l'abbé Vernay, curé de Montrond, qui devait être installé trois jours plus tard curé de la paroisse et de Mr l'Abbé Irénée Gros qui devait quitter Saint Sorlin pour la cure de Jarrier.



La cloche avait été magnifiquement ornée de roses et de satin blanc par les soins de Madame Augéy, épouse de Mr Henri Augéy, vice président

L'église de Saint Sorlin

du Comité Diocésain d'Action Catholique.

Malgré la neige, la cloche fut traînée au bas du clocher immédiatement après la cérémonie et à 3 heures de l'après midi son installation était terminée.

La population de Saint Sorlin avait assisté presque au complet à la cérémonie, l'église était littéralement pleine.

Puisse ces âmes être moins sourdes désormais à l'appel de leur cloche pour l'office du dimanche.

Irénée Gros, curé. »

Petit Benoît, d'Hermillon à Burzet, en passant par Avignon !

Dans le numéro 184 de juillet 2013 de **MG Infos**, nous vous contions l'histoire d'un certain Bénézet, ou « petit Benoît », berger d'Hermillon, parti du haut de son mètre 35 pour aller, sur l'injonction de Jésus Christ en personne, manifesté au cours d'une éclipse de soleil, construire, -excusez du peu !- le Pont d'Avignon. C'est, du moins, ce que nous avait relaté le baron Achille Raverat en 1872 mais sans citer quelque source que ce soit. Et si cette anecdote était de nature à flatter la fierté des hermillonnais, elle semblait n'avoir que peu de rapports avec la réalité historique, laquelle semblerait plus vraisemblable avec la nouvelle mouture de l'épopée de Bénézet.



Le Pont d'Avignon

Bénézet serait né (la prudence nous conseille à présent le conditionnel!) en 1165 à Burzet en Ardèche et mort en 1184. Pâtre de son état, il quitta en 1170 son Vivarais natal pour se rendre en Avignon où une voix miraculeuse lui avait enjoint de construire un pont sur le Rhône. Après bien des moqueries dues à sa petite taille et bien des vicissitudes, il commença en 1177 la construction du Pont d'Avignon, encouragé par l'évêque.

Il meurt vers 1184 sans voir l'achèvement de son œuvre. Ses disciples tenteront de terminer la construction du pont mais il semble que les difficultés techniques (courant, crues fréquentes, profondeur du fleuve) aient rendu celle-ci impossible.

Il reste que le pont d'Avignon et de Saint Bénézet est toujours là et que depuis presque neuf siècles on peut y danser !

Pierre Blazy.

Savant.....dans la lune ?

S'il était très rigoureux dans ses raisonnements, le mathématicien Michel Chasles (1793-1880), membre de l'Institut, était, en revanche, d'une naïveté abyssale dans son existence. Ainsi, à partir de 1861, le faussaire Denis Vrain-Lucas lui vend sans peine des lettres échangées par des hommes de science, de Cléopâtre à Jules César, de Dagobert à Saint Eloi, d'Alexandre le Grand à Aristote, de Sainte Marie Madeleine à son frère Saint Lazare et même une lettre de menaces de Caïn à Abel ! Et le tout -même si la somme ne nous dit pas grand chose, puisque les francs (et à fortiori ceux du XIXème siècle) font presque pour nous partie de la préhistoire, elle devait être assez conséquente pour être mentionnée- pour la coquette valeur de deux cent mille francs.

Michel Chasles n'était pourtant pas le Professeur Nimbus !

Pierre Blazy.

Nécrologie

Enseignant en école primaire durant toute sa carrière professionnelle, c'est surtout l'homme public que la mémoire du temps retiendra de **Félix Anselme**. Successivement Conseiller Général du canton de St-Michel, puis maire de cette dernière ville, il fut aussi entretemps Président de l'Association des Maires de Maurienne, devenue depuis Syndicat du Pays de Maurienne, tout en s'occupant des transports scolaires de la vallée. Ainsi il s'était vu décerner, en 2013, les insignes de Chevalier de l'ordre national du mérite en récompense de son engagement public. C'est peu après sa



Félix Anselme

avec ses patronymes et dont il avait en particulier étudié la biographie de son illustre ancêtre, le sénateur Jean-Jacques Anselme. Auditeur assidu de nos conférences, je ne me souviens pas l'avoir vu boudier une de nos Assemblées Générales, entouré de ses nombreux amis saint-michelins, également adhérents. Et il aura suffi d'un méchant virus fort bien connu sévissant depuis plus d'une année sur notre planète pour emporter notre Félix. Condoléances émues du bureau et des membres de Maurienne Généalogie à toute sa famille.

Jean-Marc Dufrenoy

retraite qu'il avait rejoint les rangs de Maurienne Généalogie, au sein de laquelle il dispensait de précieux conseils sur le fonctionnement de notre association. Ayant toujours un bon coup de pédales, en cycliste émérite, il profitait des beaux jours pour graver les lacets de nos routes de montagne. Les mauvais (jours), adhérent actif, il était devenu un spécialiste de Fontcouverte, sa commune d'origine

La république au village

Voilà, à l'évidence, un titre qui ne manque pas de surprendre, surtout lorsque l'on sait que l'histoire est tirée de « *La vie quotidienne en Savoie aux XVIIème et XVIIIème siècles* ». On peut considérer que ce qualificatif de « républicain » peut s'appliquer à ce qui s'apparente à une ébauche de démocratie, surtout à cette époque; 16 Janvier 1607. Villargondran. En présence du notaire Antoine Desoules, l'assemblée des citoyens de ce village de Maurienne, avec ses deux syndics et ses conseillers, reçoit Bon Mollaret, originaire de la paroisse d'Albiez le Vieux mais qui habite Villargondran. Elle l'admet comme « paroissien taillable et contribuable de ladite paroisse de Villargondran avec toutes charges, privilèges, profit et honneur et pouvoir faire et user des communs (biens communaux) et autres choses dépendant d'icelle paroisse tout ainsi que s'il était natif et d'ancienne race du dit lieu, et ce ont fait les dits susnommés et syndics tant de grâce spéciale que pour et moyennant la somme

de 33 florins 4 sols monnaie de Savoie eus et reçus par les dits syndics du dit Mollaret. »

Cet acte de naturalisation, qui ne regarde ni le seigneur ni les autorités, témoigne du pouvoir encore vivace de la cellule communale. Tous pourtant n'en font pas partie à droits entiers : pour délibérer et voter, il faut être propriétaire, chef de famille ; surtout des hommes donc, mais aussi quelques femmes, des veuves ou célibataires qui possèdent un bien dans la commune.

Dans toutes les paroisses, la démocratie de base s'exprime à peu près dans les mêmes formes : *ite missa est* : a la fin du service dominical les fidèles sortent de l'église, et que les femmes, en groupe bavards regagnent la maison, les hommes se regroupent sur la place ou dans le cimetière qui cerne l'église où ils sont rejoints par les fortes têtes qui ont dit leurs oraisons au cabaret voisin. Le curé vient d'ailleurs d'annoncer en chaire l'assemblée générale des communiens, convoqués ce jour. On a sonné la grosse cloche ainsi que de coutume et puisque les deux tiers au moins des chefs de famille sont présents, on peut commencer. Un notaire est là pour relever le nom des participants et enregistrer les décisions? Tout à l'heure il signera le procès verbal que souscriront deux témoins, des passants, qui ne doivent pas appartenir à la communauté. Le châtelain ou son délégué représente l'autorité ducale ou celle du seigneur. Il écoute et dit son mot, mais ici les chefs ce sont les deux syndics qu'on a élus une autre fois, pour une période variable, trois ans, quelquefois quatre mais plus souvent un an ou deux, car les responsabilités sont lourdes et périlleuses. Il faut assurer la rentrée de l'impôt dont on se porte garant sur ses propres biens, établir et contrôler le budget communal, faire respecter les *bans* de police rurale, désigner le champier ou garde champêtre, les garde vigne, les garde forêts. Il faut encore surveiller les communaux, les ponts, les chemins, entretenir le moulins, les pressoirs, fours, fontaines ou bachets et surtout les édifices du culte, défendre en toute circonstance les droits de la communauté enfin faire marcher les procès contre tous les adversaires qu'on a !

Aussi les éligibles renâclent ils souvent. C'est payer cher l'honneur de la place que de risquer les ennuis ou même les arrêts comme le malheureux conseil de Lanslebourg qui aurait accueilli avec trop peu de zèle les princes de passage sur son territoire, ou encore les pauvres syndics du Genevois jetés en prison à Annecy par l'occupant espagnol pour n'avoir pas versé à temps l'impôt de guerre.

Avant de prendre leur charge, les syndics ont dû prêter serment sur les Saintes Ecritures de « bien et dûment exercer, négocier et gouverner le fait de ladite communauté et république, chercher le profit et éviter le dommage, ayant toujours en recommandation les pauvres, femmes, veuves et enfants orphelins, le fort portant le faible sans opprimer personne.

Ces vestiges d'autonomie sauvegardés pendant des siècles sont grignotés au XVIIIème siècle par l'Etat centralisateur qui partout impose sa tutelle. Les délais s'allongent entre les assemblées générales qui doivent à présent être autorisées par l'Intendant de la Province. Tout se fait désormais au Conseil. Il n'y a plus qu'un seul syndic et la cooptation a remplacé l'éligibilité. Chaque année le syndic cède sa charge au conseiller le plus ancien et pour le remplacer le Conseil coopte un nouveau membre.

La charge est désormais rémunérée, -de de dix à trente livres selon l'importance des communes.- et les candidats ne se dérobent plus.

En fait, le pouvoir réel change de mains : depuis l'édit cadastral de 1738, un secrétaire, obligatoirement notaire, exerce de façon occulte mais bien réelle tous les pouvoirs parce qu'il a accès et est dépositaire de tous les documents concernant la commune.

C'est dire que l'Etat paperassier que nous connaissons aujourd'hui n'est pas l'héritier de cette république !

Pierre Blazy.

Annuaire du Bureau de Maurienne Généalogie Et qui fait quoi ?

Joseph DUC. *Président d'Honneur*

21 Rue Philomène Durieux 73300 Villargondran

Fixe 0479588083

Portable

0661171489

duc-joseph@wanadoo.fr

Jean Marc DUFRENEY *Président.* Organisation Générale, Atelier Paleo Lecture d'actes, Généabank.

312 Rue des Murgés 73870 Saint Julien Montdenis.

Fixe 0479643495

Portable

0674821943

jdufreney@gmail.com

Désiré MARCELLIN *Vice Président,* responsable technique de MG Infos, atelier relevés.

64 Chemin des Fontanettes, 73870 Saint Julien Montdenis

Fixe 0479833336

Portable

0658833919

desire.marcellin@orange.fr

Josette LIMOUSIN *Vice Présidente* Rédactrice et conceptrice de MG Infos

Formation Débutants

602 Rue Jean Moulin 73300 Saint Jean de Maurienne

Portable

0660727834

jandj.limousin@gmail.com

Pierre GRET *Trésorier,* Gestion du local

Gestion des adhérents.

348 Rue du Capitaine Bulard 73300 Saint Jean de Maurienne

Fixe 0479644082

Portable:

0659273374

pierre.gret@neuf.fr

Pierrot BLAZY *Secrétaire* Rédacteur et concepteur de MG Infos.

Dépannage latin

11, Chemin des Genêts 74600 Seynod

Fixe 0450521649

Portable

0675119814

pierrotblazy@orange.fr

Blandine DUJOUR *Membre du Bureau.* Site Internet.

614 Rue Pierre Mendès France 73300 Saint Jean de Maurienne.

Fixe 0456963439

Portable

0613083005

blandine.dujour@gmail.com

Serge MICHEL *Membre du Bureau,* Formation Bureautique

Le Chosalet 73300 Saint Pancrace.

Fixe 0479834805

Portable

0650187333

serge.michel73@free.fr

Odile ROMANAZ *Membre du Bureau,* responsable des sorties.

Formation Débutants

100, Chemin Saint François 73500 Saint André.

Portable

0632052565

odile.romanaz@orange.fr

Louis PAULIN *Membre du Bureau* Adjoint aux relevés.

101 Rue du Bourg le Grand Perron 73870 Sain Julien Montdenis

Fixe 0479590815

Portable

roberte.veyron@orange.fr

Gérard GRAND *Membre du Bureau,* Chargé de la communication.

1038 Route de la Cascade 73300 Hermillon La Tour en Maurienne

Fixe 0967702908

Portable

0640283184

gerard.grand10@wanadoo.fr

André ARNAUD *Membre du Bureau,* responsable BMS et relevés papier.

165 Rue Jean Huguet

73300 Saint Jean de Maurienne

Portable

0632395137

ded.arn@gmail.com